



DOSSIER

Apprentissage Suivez le guide

P.13

PERSPECTIVES

Retrouvez une fiche
détaillée pour
chaque secteur
P.02

PROFIL

Alexandre Prevot
De la théorie
à la pratique
P.07

DÉCRYPTAGE

Quel statut pour
l'alternant ?
P.18

N°1

Avril 2020

Que vous soyez étudiant, salarié ou en recherche d'emploi, nous vous accompagnons dans la recherche et la mise en œuvre de vos projets d'évolution professionnelle, notamment par la voie de l'alternance.

L'Opco Atlas est l'opérateur de compétences des services financiers et du conseil. Il représente 100 900 entreprises et 1,6 millions de salarié·es. Il met en œuvre la politique de la formation professionnelle définie par les partenaires sociaux de sa filière économique.

Atlas^{opco}

Atlas, opérateur de compétences

25 Quai Panhard et Levassor
75013 Paris

Publication

Atlas / Concepteurs d'Avenirs

Conception-rédaction

Atelier Marge Design
avec Nolwenn Le Jannic

Illustrations

Pablo Grand Mourcel

Impression

Imprimerie Moderne

02

Perspectives

Retrouvez une
fiche détaillée pour
chaque secteur

07

Profil

Alexandre Prevot,
de la théorie à
la pratique

09

Dossier

Apprentissage :
suivez le guide

—
L'apprentissage en chiffres

—
Un bon organisme de
formation tu trouveras

—
Une entreprise tu rejoindras

—
Les 10 questions
à se poser pour trouver
son entreprise

—
La mobilité tu envisageras

16

Infographie

Le parcours de l'apprenti

18

Décryptage

Quel statut pour
l'alternant ?

—
Quizz

Êtes-vous prêt pour
l'alternance ?

« Tu me dis les choses, j'oublie. Tu me les enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. »

Benjamin Franklin, écrivain, scientifique et homme politique, XVIII^e s.

Quels que soient votre âge, vos ambitions ou votre parcours, l'alternance offre de formidables perspectives professionnelles dans les secteurs du numérique, de l'ingénierie, des études et conseil et des métiers de l'événement. Ce nouveau magazine vous donne toutes les clés pour découvrir ces secteurs, leurs métiers, mais également leurs voies d'accès et les spécificités de l'alternance. Découvrez dans ce premier numéro des fiches présentant les secteurs et leurs métiers phares, l'interview d'un apprenti développeur, un dossier complet sur l'apprentissage et ses différentes étapes, mais aussi des informations juridiques sur le statut de l'alternant et un quizz spécial alternance. Consultez, recherchez, alternez !

NUMÉRIQUE

Des métiers d'avenir

À l'énoncé du mot « numérique », les termes « applications » ou « intelligence artificielle » viennent à l'esprit. Et ils font bien sûr partie des domaines porteurs du secteur... Mais ce ne sont pas les seuls. Car le numérique est présent partout au quotidien et dans les entreprises, qu'elles soient spécialisées dans ce domaine ou non. Devenir un professionnel du codage informatique ou mettre ses compétences de commercial au service des nouvelles technologies sont par exemple deux portes d'entrée différentes mais tout aussi intéressantes. Le secteur est en outre en pleine évolution et des métiers restent sûrement à inventer !

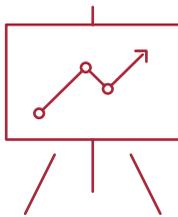
MÉTIERS PHARES

Consultant systèmes et réseaux (Bac + 2 minimum) : facilite et optimise l'utilisation informatique pour une entreprise ou un client.

Data scientist (Bac +5) : rassemble l'ensemble des sources de données pertinentes, les organise, les étudie et les synthétise sous forme de résultats exploitables.

Développeur (Bac + 2 minimum) : conçoit des programmes sur mesure pour ses clients en fonction de leur besoin.

EFFECTIFS



+2,5 %

de croissance annuelle des effectifs salariés depuis 2008

RECRUTEMENT

36 282

Intentions de recrutement en France en 2019

191 000

Postes seraient à pourvoir en informatique à l'horizon 2022

Dont 110 000 créations nettes d'emploi

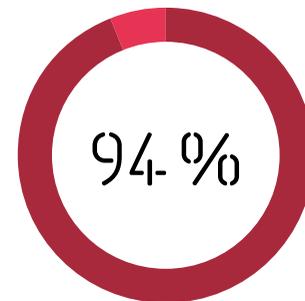
– **81 000** départs en retraite à compenser

EN FRANCE



≈ 21 200
entreprises

385 000
salariés

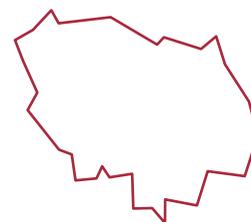


Nombre d'emplois en CDI dans le secteur

Dont

56 %

des effectifs appartiennent à la tranche des 25/39 ans



53 %

Représentation du nombre de salariés en Île-de-France

INGÉNIERIE

Réinventer le monde

Énergie, bâtiment, industrie, aéronautique, automobile, réseaux, environnement... L'ingénierie intervient dans une multitude de domaines. Et chacun peut y trouver sa place, car les postes en ingénierie couvrent toutes les étapes d'un projet, du cadrage à la maintenance, en passant par la conception et les études, la mise en œuvre, les contrôles et l'exploitation. Le bonus ? Le secteur de l'ingénierie ne connaît pas la crise, les salaires y sont attractifs et il est possible de vivre des expériences à l'international.

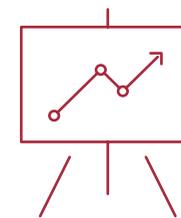
MÉTIERS PHARES

BIM Manager (Bac +5) : est en charge de la conception du plan BIM (Building Information Modeling) d'un projet, en collaboration avec le directeur technique.

Chargé d'études techniques (Bac + 2 minimum) : réalise des études techniques liées à son domaine de spécialité dans le respect des objectifs de qualité, de coût et de délais préalablement définis avec le client.

Économiste de la construction (Bac + 2 minimum) : optimise le budget et en assure un suivi minutieux pour rester dans le cadre établi initialement jusqu'à la concrétisation de l'ouvrage.

EFFECTIFS



+2,1 %

de croissance annuelle des effectifs salariés depuis 2008

RECRUTEMENT

36 813

Intentions de recrutement en France en 2019

85 %

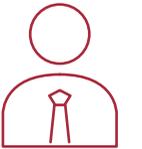
Des offres d'emploi émises demandent un niveau Bac+ 4/5

SECTEUR MAJORITAIRE

4-6 %

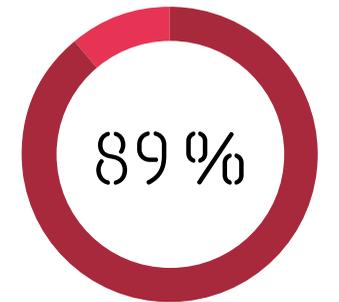
Des salariés œuvrent dans la construction

EN FRANCE



250 000

salariés



Nombre d'emplois en CDI dans le secteur

Dont

50 %

des effectifs appartiennent à la tranche des 25/39 ans



33 %

Représentation des femmes dans la part des effectifs

ÉTUDES ET CONSEIL

Accompagner le développement

Créativité, travail en équipe, contacts humains : voici les mots clés qui définissent le secteur des études et du conseil (en relations publiques, en management, en recrutement et en évolution professionnelle). Celui-ci permet de découvrir sans cesse de nouvelles problématiques et de nouveaux domaines... Pas de routine dans le conseil ! Les profils qui peuvent y accéder sont variés, allant du psycho-sociologue au statisticien, mais tous ont un seul but : apporter des réponses aux problématiques des entreprises.

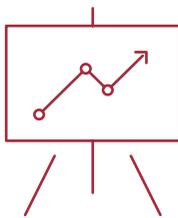
MÉTIERS PHARES

Chargé d'études (Bac + 5) : décrypte les tendances du marché, cerne les attentes du consommateur, comprend les opinions et le comportement des individus.

Chef de projet digital (Bac +5) : s'occupe de la communication en ligne de son client : Internet, multimédia, réseaux sociaux...

Chargé de recherche en recrutement (Bac +3 minimum) : identifie, contacte et présélectionne des candidats dans le cadre de missions de recrutement.

EFFECTIFS



X 3

Multiplication de l'activité du conseil en 15 ans

RECRUTEMENT

17 590

Intentions de recrutement en France en 2019

75 %

Des offres d'emploi du secteur des études et du conseil demandent un diplôme bac+ 4/5

Dont en 2016

- 42% ciblaient des diplômés d'écoles d'ingénieur
- 28% des diplômés d'université
- 15% des diplômés d'école de commerce

EN FRANCE

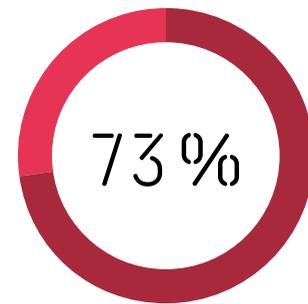


15 000

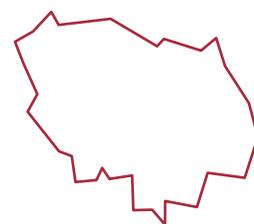
entreprises

120 000

salariés



Nombre d'emplois en CDI dans le secteur



60 %

Représentation du nombre de salariés en Île-de-France

ÉVÉNEMENT

La créativité en équipe

Chaque événement à créer est différent... Et travailler dans l'événementiel est donc la garantie de ne jamais s'ennuyer ! D'autant que le secteur offre des domaines professionnels multiples ; comme la gestion et la coordination d'événements, mais aussi le développement commercial et la gestion des relations publiques. Et quelles qualités faut-il ? Une grande disponibilité, de la rigueur et de l'organisation, un goût du travail en équipe et, évidemment, un bon sens relationnel. Aimer bouger est également un atout car l'événementiel peut emmener aux quatre coins de la France !

MÉTIERS PHARES

Responsable technique et logistique (Bac +2 minimum) : assure la réalisation et la coordination d'une manifestation dans sa partie technique et logistique.

Chef de produit digital (Bac +5) : conçoit et développe des outils numériques pour une manifestation.

Directeur des opérations (Bac +5) : assure le respect des engagements et la bonne application des cahiers des charges.

RECRUTEMENT

3 552

Intentions de recrutement dans les entreprises de l'événement en France en 2016

4-0 %

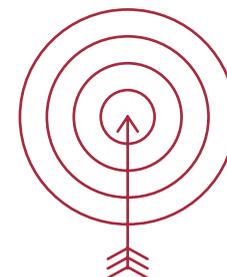
Des chefs d'entreprise comptent effectuer des recrutements dans les six prochains mois

73 %

Des recrutements visent des profils bac +5

26 %

Ciblent des bac +2/3



54% sont dans l'organisation d'événements

31% sont dans la gestion de sites

15% sont des prestataires techniques ou autres

EN FRANCE

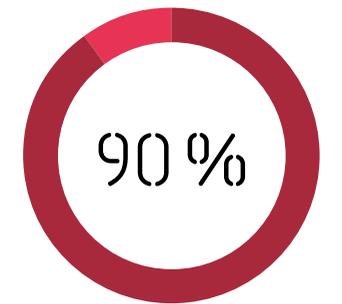


1 300

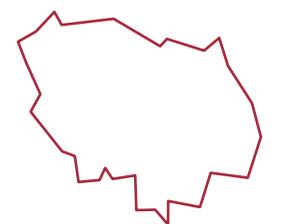
entreprises

12 000

salariés



Nombre d'emplois en CDI dans le secteur



4-0 %

Représentation du nombre de salariés en Île-de-France



TOUTE LA LUMIÈRE
SUR VOS PROJETS
D'ALTERNANCE
concepteursdavenirs.fr



Alexandre Prevot

De la théorie à la pratique

Apprenti développeur, Alexandre Prevot suit ses cours en alternance entre l'Epsi et l'entreprise Atos pour se frotter à la réalité du terrain, le tout avec succès et un regard tourné vers l'avenir.

Un parcours sans faute. Au regard du CV d'Alexandre Prevot, c'est l'image qui vient à l'esprit. Filière S au lycée avec option latin et section européenne anglais, mention « Très bien » au Bac puis entrée à l'Epsi, l'école d'ingénierie informatique, à Lille. Pas de classe préparatoire ? « Non, parce que rester dans la théorie ne m'intéressait pas, explique Alexandre. Je voulais une formation dans laquelle je puisse vraiment commencer à toucher du code. » Et pourquoi le numérique ? « Dès la seconde je me suis intéressé à ce secteur parce qu'il me semblait qu'il y avait un potentiel en termes de sécurité de l'emploi et que c'était un domaine en pleine évolution. »

L'école lui offre justement la possibilité de plonger dans ce monde : d'abord via les stages en 1^{re} et en 2^e année puis grâce à l'alternance, proposée à partir de la 3^e année. « C'était l'un des critères de choix de l'école pour moi, précise Alexandre.

L'apprentissage est parfois sous-coté, alors que c'est une très bonne opportunité, car les entreprises hésitent à prendre des employés qui n'ont pas du tout d'expérience. »

Plongée dans le grand bain

Alexandre alterne donc entre une semaine à l'Epsi et une semaine dans la société Atos, trouvée grâce au réseau de l'école. « Nous organisons des « jobs dating » sur le campus avec les entreprises partenaires, détaille Karima Elasry, chargée de développement à l'Epsi. Alexandre a trouvé rapidement car il a à la fois de bonnes compétences techniques et un bon savoir-être. »

Contrairement à d'autres alternants envoyés chez le client, Alexandre développe pour Atos un produit en interne, comme l'explique Lionel Boulo, le directeur d'agence qui le supervise : « Nous venons d'emménager dans Lille centre et tout est à organiser en termes de logistique de réservation de salles et de moyens. Alexandre et ses collègues sont partis d'une feuille blanche avec pour missions de mener une étude de besoin, définir la sécurisation de l'accès, monter une architecture web, définir l'espace nécessaire sur le cloud et faire vivre le système. Quant à moi, je leur fournis le cadre méthodologique et je les aide à mettre en place une intelligence collective. » Un système qui convient très bien à Alexandre : « Nous avons de l'autonomie sur le choix des technologies et sur la façon dont nous gérons notre environnement de développement. Mais nous savons qu'en cas de souci, nous ne sommes pas totalement livrés à nous-mêmes. »

Un atout précieux pour la suite

Pour Karima Elasry, ce genre d'expérience est quasiment indispensable dans le numérique : « L'informatique, l'IT, le numérique sont des métiers qui nécessitent d'être pratiqués. Il faut faire pour comprendre et il n'y a qu'en se mettant dans le contexte professionnel que les étudiants peuvent apprendre. L'alternance est donc fortement recommandée pour gagner en expérience. Et elle permet en outre aux étudiants d'être rémunérés et de faire prendre en charge leurs frais d'inscription à l'école par leur entreprise. »

Alexandre continuera donc sans hésiter son alternance jusqu'à sa 5^e année à l'Epsi. Et ensuite ? « Je ne me ferme aucune porte, annonce-t-il. L'intelligence artificielle est un domaine qui me passionne et qui est en plein développement donc je pourrai peut-être y consacrer un doctorat, à moins qu'il y ait des opportunités qui se présentent sur le terrain... » ●

« Dès la seconde je me suis intéressé à ce secteur parce qu'il me semblait qu'il y avait un potentiel en termes de sécurité de l'emploi et que c'était un domaine en pleine évolution. »



APPRENTISSAGE: SUIVEZ LE GUIDE

Dans la branche du numérique, de l'ingénierie, du conseil et des études et de l'événementiel, les formations accessibles en apprentissage sont nombreuses et les avantages le sont tout autant! Or se lancer n'est pas compliqué, à condition de bien s'y prendre pour trouver son organisme de formation et son entreprise.

Pourquoi suivre une formation en apprentissage? Parce que celle-ci permet aux jeunes de 16 à 29 ans de poursuivre des études tout en acquérant une première expérience professionnelle, généralement appréciée des recruteurs. D'ailleurs, en moyenne, sept apprentis sur dix trouvent un emploi durable dans les six mois suivant la fin de leur formation. L'apprentissage permet en outre d'être rémunéré pendant ses études et de faire prendre en charge les frais de scolarité... Un bénéfice non négligeable! Alors comment faire? Le principe est simple: il faut trouver un organisme de formation et une entreprise avec qui signer un contrat d'apprentissage, qui durera de un à trois ans.

Du côté de l'organisme de formation, il n'y a finalement que peu de limites. Car du BTS ou du DUT pour un Bac+2 jusqu'aux masters spécialisés pour un Bac +6, en passant par les licences, les bachelors, les masters, etc., les formations aux métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et des études ainsi que de l'événementiel se sont largement ouvertes à l'apprentissage. Reste

à trouver celle qui convient et où la suivre. Il faudra ensuite trois mois maximum après la rentrée, voire avant, trouver l'entreprise où effectuer son alternance. Il est également possible de faire l'inverse et de dénicher d'abord une entreprise prête à signer un contrat d'apprentissage puis de chercher une formation qui s'y rapporte, même si ce cas est moins courant!

Au sein de l'entreprise, l'apprenti dispose ensuite de droits et de devoirs et est suivi par un maître d'apprentissage tout au long de sa formation. Si celle-ci se passe bien, des possibilités d'emploi au sein de l'entreprise peuvent même se présenter après l'obtention du diplôme. Et la bonne nouvelle supplémentaire c'est qu'alors, pour une embauche en CDI, il n'y a pas de période d'essai et l'apprentissage effectué compte dans le calcul de l'ancienneté en entreprise. En bref, une véritable expérience professionnelle, qui débouche sur un diplôme et des opportunités d'embauche... Pourquoi s'en priver? Il n'y a plus qu'à suivre le guide pour se lancer. ●

L'APPRENTISSAGE EN CHIFFRES

« Sans l'apprentissage, je n'aurais jamais imaginé suivre un Master dans une école privée car je n'en avais pas les moyens financiers. Mais au-delà de l'aspect matériel, concilier école et entreprise a été enrichissant et très motivant. »

—
Mattia, IIM (Institut de l'Internet et du Multimédia)



CONTRATS

17 000

contrats d'apprentissage en cours en 2019, soit la moitié des contrats dont l'OPCO Atlas assure le financement



APPRENTIS

97 %

des apprentis de la branche suivent des formations de l'enseignement supérieur

EMPLOYEURS

56 %

des employeurs de la branche ayant signé un nouveau contrat d'apprentissage sont des entreprises de moins de 10 salariés



« Après un premier parcours sur les bancs d'une autre université, je suis arrivée sur le marché du travail et j'entendais toujours la même réponse : pas d'expérience... Alors j'ai décidé de me reconverter et de suivre, en apprentissage, une licence professionnelle projeteur en bureaux d'études. J'avais besoin de concret. »

—
Anne, Université de Paris-Est Marne-la-Vallée

EMPLOI

3 % de rupture de contrat

un taux très faible qui confirme la solidité des parcours

82 % des apprentis de bac +5

étaient en emploi 3 mois après la fin de la formation dont 80 % en CDI



UN BON ORGANISME DE FORMATION TU TROUVERAS

Les organismes qui proposent des formations ouvertes à l'apprentissage sont nombreux. Pour trouver celui qui vous convient le mieux, il suffit de se poser quelques bonnes questions et de bien se renseigner.

Connaître les différentes écoles

Aujourd'hui, quasiment tous les organismes proposent des formations en alternance : CFA (Centre de formation des apprentis), universités mais aussi écoles privées ou publiques. Pour les métiers du numérique, de l'ingénierie, des études, du conseil et de l'événement, il est ainsi possible de se tourner vers les écoles de commerce, les écoles d'ingénieurs, les écoles spécialisées dans le numérique ou dans la communication et l'événementiel. Toutes ne sont pas reconnues par l'État et il faut donc se renseigner sur la qualité de l'enseignement, les débouchés... Elles recrutent généralement sur concours ou dossier/examens et entretien, soit directement après le Bac soit après un Bac+2 ou +3. Et permettent d'obtenir dans la plupart des cas un diplôme de niveau Bac+5.

Se renseigner

Avant de choisir un organisme de formation, la première étape obligatoire est de bien identifier le secteur dans lequel vous souhaitez vous former... Et au sein de celui-ci les métiers qui vous attirent et les formations qui permettent d'y accéder. Internet est bien sûr la porte d'entrée la plus facile. Mais vous pouvez aussi vous rendre dans

un CIO (Centre d'information et d'orientation) ou encore dans les salons étudiants (certains sont même dédiés à l'alternance) et aux portes ouvertes des établissements. La deuxième étape consiste à se demander ce que sont devenus les anciens étudiants. Se renseigner sur le taux d'embauche des anciens apprentis, le type de postes qu'ils obtiennent et la façon dont l'école est perçue auprès des entreprises est fondamental pour se faire une idée de la qualité de l'établissement que vous souhaitez rejoindre.

Penser aux détails qui comptent !

Trois autres questions importantes à se poser au moment de choisir son organisme de formation :

- M'aidera-t-il à trouver une entreprise? Certains établissements disposent d'un réseau ou d'entreprises partenaires.
- Quel est le rythme de l'alternance? Certains préféreront s'immerger en entreprise pendant une semaine ou plus quand d'autres opteront pour une alternance plus courte.
- Quel sera le temps de trajet? Mieux vaut choisir une école facilement accessible et proche de votre domicile et de votre lieu d'apprentissage pour limiter les pertes de temps et d'argent. ●



À ne pas oublier

Beaucoup de formations sont ouvertes à l'alternance, mais pas toutes! Pensez donc bien à vérifier que c'est le cas de celle que vous avez choisie.



À vérifier

Toutes les formations proposées en alternance ne débouchent pas sur une qualification ou un diplôme, donc soyez vigilant: vérifiez que celle que vous avez choisie permet bien d'acquies un diplôme d'État (BTS, licence, master...) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).



En cas de souci

Les établissements de qualité assignent un référent pédagogique à chaque étudiant. C'est vers lui qu'il faut se tourner en cas de souci avec l'entreprise d'apprentissage, par exemple.



Les sites internet qui recensent les formations :

- www.concepteursdavenir.fr/annuaire-des-formations
- www.onisep.fr
- www.orientation.com
- www.letudiant.fr/etudes/annuaire-alternance/formation.html



UNE ENTREPRISE TU REJOINDRAS

La partie la plus délicate lors de l'entrée en apprentissage consiste à trouver l'entreprise qui se chargera de vous former sur le terrain. Une mission qui n'a cependant rien d'impossible, à condition de s'y prendre tôt, d'être organisé... Et d'apprendre à montrer sa motivation.

1

Cibler ses envies

Comme pour la recherche de l'organisme de formation, l'entreprise d'apprentissage doit être en accord avec votre projet professionnel. Il faut donc bien se poser la question du secteur, du métier et du type d'entreprise. Il n'y a d'ailleurs pas de restriction quant aux types d'organisations susceptibles de vous accueillir : l'apprentissage peut se faire dans une entreprise du secteur privé (grande ou petite), mais aussi dans une association et même dans la Fonction publique.

2

S'y prendre tôt

La recherche d'un apprentissage peut prendre du temps et il est donc conseillé de commencer à chercher environ 6 mois avant le début de la formation. Car idéalement vous devez avoir signé votre contrat d'apprentissage avant la rentrée et au plus tard dans les trois mois qui suivent celle-ci. Si vous ne trouvez pas d'apprentissage passé ce délai, vous pouvez être conduit vers la sortie ou obligé de payer une formation qui peut s'avérer onéreuse.

3

Compter sur son organisme de formation, mais pas seulement

Les écoles ou autres établissements de formation ont souvent à disposition un réseau d'entreprises partenaires et peuvent organiser des rendez-vous entre étudiants et recruteurs. Mais cela ne doit pas vous empêcher de mener des démarches auprès d'autres entreprises.

Pour cela, il ne faut pas hésiter à mobiliser votre propre réseau et celui de vos proches. Parlez de votre recherche autour de vous, distribuez votre CV... Quelqu'un qui connaît quelqu'un a peut-être la place dont vous rêvez!

L'autre solution consiste à se tourner vers Internet : les sites d'emploi spécialisés ou généralistes recensent les offres de contrats d'apprentissage. Et sur les sites des grandes entreprises, une rubrique « Offre d'emploi/recrutement » ou « Carrières » permet parfois d'accéder à des offres en alternance. Vous pouvez bien sûr également envoyer des candidatures spontanées aux entreprises qui vous intéressent.

Enfin, les forums et salons de recrutement sont une bonne occasion de se présenter aux employeurs potentiels, de déposer des CV

4

Se lancer

Rechercher un apprentissage, c'est un peu comme rechercher un premier emploi. Il faut passer par l'envoi de CV et de lettres de motivation puis l'entretien d'embauche. Un peu effrayant au premier abord mais c'est un premier pas vers l'apprentissage et vers une première véritable expérience professionnelle. Cette recherche fait partie du cursus et permet déjà d'acquérir de nouvelles compétences.

5

Le Curriculum Vitae

Court et lisible, il doit donner envie de vous rencontrer. Il doit comporter les rubriques classiques : formations/études/diplômes (du plus récent au plus ancien) ; expériences professionnelles ; autres expériences (n'hésitez pas à mettre en avant vos activités extra-scolaires pour mettre en valeur votre profil) ; compétences (maîtrise des langues, d'outils informatiques, autres diplômes...) et enfin centres d'intérêt/loisirs. N'oubliez pas de mettre un titre à votre CV. Celui-ci peut correspondre au diplôme pour lequel vous êtes inscrit ou à la fonction que vous souhaitez occuper dans l'entreprise dans laquelle vous postulez. Et bien sûr, indiquez vos coordonnées pour être joint si votre candidature est retenue.

6

La lettre de motivation

Sans motivation, pas d'alternance. La lettre de motivation doit donc être soignée et personnalisée pour chaque entreprise auprès de laquelle vous postulez. Elle doit répondre à deux questions principales : pourquoi voulez-vous travailler dans cette société ? Et que pouvez-vous lui apporter ? Montrer que vous

et de dénicher des offres d'apprentissage. Multiplier les contacts et les candidatures est le meilleur moyen de s'offrir le choix d'un bon apprentissage et de ne pas être pris de court à la rentrée.

7

La relance

Si vous n'avez pas eu de réponse sous dix à quinze jours, vous pouvez rappeler l'entreprise pour savoir où en est le processus de recrutement ou si votre candidature spontanée a été examinée. Attention cependant à ne pas « harceler » votre interlocuteur par des appels répétés.

8

L'entretien

Dernière étape : l'entretien. Pour s'y préparer, le mieux est de répéter avec des proches et de s'entraîner à se présenter, à expliquer ce qui motive votre candidature, quels sont vos atouts... Le jour J, une tenue correcte et propre, un CV et de quoi prendre des notes, une petite liste de questions à poser sur l'entreprise pour montrer que vous êtes actif et intéressé seront les bienvenus. L'objectif : prouver que vous êtes sérieux et motivé. Une lettre post entretien, envoyée par mail le lendemain ou le surlendemain, permet de remercier son interlocuteur tout en confirmant votre intérêt pour le poste.

9

Remercier l'entreprise

L'apprentissage est une vraie insertion professionnelle sur la durée, et un engagement que prend l'entreprise d'accueil auprès de l'apprenti. À la fin de votre contrat, n'oubliez pas de signifier votre reconnaissance aux responsables de votre entreprise d'accueil et à vos collaborateurs, en leur adressant une lettre de remerciements. ●

connaissez l'actualité de l'entreprise et sa structure et détailler vos atouts ainsi que la formation visée est donc indispensable.



+

Les règles de base en entreprise :

- Être respectueux envers ses supérieurs, poli et agréable avec ses collègues
- Adapter son look et son style vestimentaire aux usages en vigueur dans l'entreprise
- Être ponctuel et toujours prévenir en cas d'absence ou de retard
- Savoir être à l'écoute
- Être sociable, communiquer, s'intéresser aux autres salariés, les interroger sur leur métier et leurs missions
- Être proactif, montrer son implication au quotidien, faire preuve d'initiative en proposant des idées
- Être consciencieux, avoir à cœur de bien faire son travail.

✓

Pensez au site Concepteurs d'Avenir

Conçu par la branche professionnelle du numérique, de l'ingénierie, des études, du conseil et de l'événement pour informer les étudiants sur ses métiers, il propose notamment des offres de stages et de contrats d'apprentissage.
www.concepteursdavenirs.fr

?

La recherche sur le Net :

- www.alternance.emploi.gouv.fr
- www.alternance.fr/offres
- www.bourse-apprentissage.com
- candidat.pole-emploi.fr/offres
- www.monster.fr
- www.indeed.fr/Emplois-Recherche
- www.lapprenti.com/job
- www.keljob.com
- Et bien sûr les réseaux sociaux :

+

Autre contact utile

Les Points A sont des conseillers spécialistes de l'orientation et de l'apprentissage dans les chambres de commerce et de l'industrie. Leurs coordonnées sont disponibles sur :
www.cci.fr/web/orientation-professionnelle/le-reseau-point-a

LES 10 QUESTIONS... Pour trouver son entreprise

01

Quel est le secteur dans lequel je souhaite travailler et pour quel métier ?

C'est la première question à se poser, celle qui va permettre de s'orienter vers les bonnes entreprises.

02

Dois-je cibler une grande ou une petite entreprise ?

Les grandes entreprises ont pignon sur rue et semblent plus faciles à démarcher mais les petites entreprises accueillent également de très nombreux apprentis.

03

Quand dois-je commencer à chercher ?

Dans l'idéal, environ 6 mois avant la rentrée.

04

Mon CV est-il clair ?

Pour avoir envie de vous rencontrer, les employeurs doivent pouvoir identifier rapidement votre projet et vos compétences.

05

Ma lettre de motivation est-elle personnalisée ?

Une lettre de motivation doit parler de l'entreprise et de votre projet au sein de celle-ci. Elle doit donc être adaptée à chaque candidature.

06

Ai-je mis tout mon réseau à contribution pour essayer de trouver une entreprise ?

Il ne faut négliger aucune piste. Distribuer son CV le plus possible est le meilleur moyen de décrocher des propositions d'entretien.

07

Quelles missions aimerais-je me voir confier ?

Le savoir permet de préparer les questions à poser lors de l'entretien et de voir si vos besoins et vos envies sont compatibles avec ce que l'entreprise peut vous proposer.

08

La situation géographique de l'entreprise est-elle pratique par rapport à mon logement et à mon école ?

Le rythme de l'apprentissage peut être fatiguant ; inutile donc de perdre trop de temps et d'énergie dans les transports.

09

Ai-je bien préparé mon entretien ?

Inutile de se présenter à un entretien les mains dans les poches. Il faut être renseigné sur l'entreprise et avoir un projet professionnel bien défini.

10

Où en suis-je ?

Être organisé, avec un fichier qui reprend par exemple les entreprises où vous avez distribué votre CV, celles où vous avez eu un entretien, celles à relancer... Permet de s'y retrouver et de ne pas laisser passer une opportunité !



LA MOBILITÉ TU ENVISAGERAS

Apprendre une langue, découvrir une culture, enrichir son CV tout en voyageant ? Bien sûr.

Être alternant en France ne veut pas dire devoir rester en France ! Il est possible de suivre une partie des cours ou de faire un stage dans une entreprise à l'étranger. Et les bénéfices de la démarche sont nombreux.

L'alternance en France, c'est bien. L'alternance avec une expérience internationale, cela peut être encore mieux ! Car une telle démarche présente de nombreux avantages : découverte d'une autre culture et d'une autre façon de travailler, de pratiques professionnelles, d'outils et de techniques différents, perfectionnement d'une langue étrangère dans un contexte professionnel, gain en maturité, autonomie, confiance en soi... En plus, une telle expérience représente un atout indéniable sur le CV !

Une bourse européenne

Alors comment s'y prendre ? En Europe, le programme Erasmus+ vise justement à

encourager la mobilité des alternants : en cours de formation ou dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme, les apprentis peuvent obtenir une bourse soit pour un stage au sein d'une entreprise, soit pour une période de formation dans un organisme de formation professionnelle avec une période obligatoire en entreprise. Cette mobilité peut se faire dans les pays membres de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège, en Turquie ou en République de Macédoine, et durer de deux semaines à un an.

D'autres aides et une reconnaissance

D'autres aides, proposées par les Régions et divers organismes, peuvent en outre aider à boucler le projet. Et en bonus ? Les compétences acquises à l'étranger sont reconnues pour l'obtention du diplôme français et peuvent même être valorisées au sein d'un document Europass-mobilité, précieux pour les futurs employeurs ! ●



Quelle bourse Erasmus+

Le montant de la bourse est calculé en fonction du niveau de vie du pays d'accueil et est dégressif selon la durée de la mobilité. Il correspond aux dépenses liées à l'activité sur place : hébergement, restauration, transport... Par exemple, pour 6 mois en tant qu'apprenti CAP et Bac Pro, la bourse accordée est de 679€/mois (en Slovaquie, Estonie, Lettonie, Croatie par exemple) ou 801€/mois (en Autriche, Belgique, Allemagne, Italie...) ou 926€/mois (au Danemark, Luxembourg, Royaume-Uni...). Les frais de voyage peuvent aussi être couverts, ainsi qu'une formation en langue étrangère avant le départ pour les mobilités supérieures à un mois.



Bon à savoir

Durant toute la durée de la mobilité, l'apprenti reste sous contrat avec son entreprise française et son salaire est maintenu. L'accord de l'entreprise française est donc indispensable.

LES CHIFFRES

634-76

jeunes Français ont bénéficié d'une mobilité d'études ou de stage en 2016.

86 %

des apprentis estiment avoir approfondi leurs connaissances grâce à leur séjour Erasmus+.

65 %

se considèrent plus autonomes.

59 %

sont plus motivés dans leur travail au CFA après leur séjour Erasmus+.

LE PARCOURS DE L'APPRENTI

Parce qu'un dessin vaut parfois mieux qu'un long discours, vous trouverez ici les grandes étapes du parcours de l'alternant, de la sélection du métier à la signature de votre contrat d'apprentissage.



3

Pister son organisme de formation (de mars à mai)

Une fois votre parcours en tête, il est temps de chercher votre organisme de formation.

Les étapes :

- Repérez les organismes à proximité de votre lieu géographique
- Renseignez-vous sur les aides existantes
- Pensez à vous pré-inscrire auprès de votre organisme!



1

Identifier la cible

La première étape, primordiale, consiste à consulter l'éventail des métiers disponibles pour trouver sa voie.

Les étapes :

- rendez-vous sur concepteursdavenirs.fr ou onisep.fr
- Parlez-en autour de vous
- Prenez rendez-vous avec un conseiller d'orientation



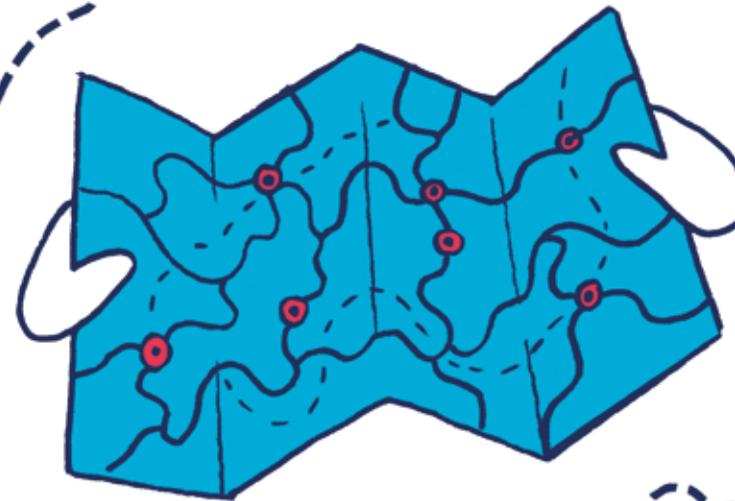
4

Trouver son entreprise (de mars à juin)

Cette étape est importante! Au même titre que l'établissement de formation, bien choisir son entreprise permet de s'assurer une formation de qualité, dans le secteur choisi.

Les étapes :

- Renseignez-vous auprès de votre organisme de formation
- Consultez votre réseau (famille, amis, camarades de classe)
- Rendez-vous sur les sites de recrutement (concepteursdavenirs.fr, Pôle emploi...)
- Signez votre contrat d'apprentissage



5

S'inscrire auprès de l'organisme de formation (de juin à septembre)

Après vous être pré-inscrit auprès de votre organisme de formation de mars à mai et avoir signé votre contrat d'apprentissage, il vous faut confirmer votre inscription auprès de votre organisme de formation.



6

Étudier, se former (septembre)

L'apprentissage commence! Une expérience professionnelle couplée à un apprentissage théorique auprès de structures accompagnatrices soigneusement choisies par vos soins.

2

Chasser l'information

il s'agit de découvrir les diplômes permettant d'accéder à son métier, afin de choisir son parcours et son établissement.

De nombreux diplômes sont accessibles via l'apprentissage, dont: le BTS, le DUT, le DEUST, la Licence, la Licence professionnelle, le Bachelor, les Masters universitaires, les Masters spécialisés (MS).

Les étapes :

- Rendez-vous sur concepteursdavenirs.fr, rubrique « Choisir l'apprentissage »
- Rendez-vous aux journées portes ouvertes des établissements
- Visitez les salons et forums dédiés à l'alternance (consultez le site www.letudiant.fr, rubrique « Salons »)





Décryptage

Quel statut pour l'alternant ?

En entreprise, l'alternant dispose d'un statut à part entière avec des obligations, mais aussi des droits, encadrés comme ceux des autres salariés.

Quel sera mon temps de travail en entreprise ?

Cela va dépendre du temps passé à l'école. Car les alternants ont une durée légale de travail hebdomadaire de 35 heures, et celle-ci comprend le temps de formation et le temps en entreprise. Il est cependant possible de faire des heures supplémentaires en entreprise, à condition d'être majeur et que cela n'empiète pas bien sûr sur les heures de cours. Le temps passé en centre de formation, lui, est au minimum de 400 heures sur l'année. Le rythme de l'apprentissage est également variable : certaines formations gardent les étudiants en cours deux jours par semaine pour 3 jours en entreprise alors que d'autres alternent plusieurs semaines d'école avec plusieurs semaines en entreprise.

Est-ce que je dois obligatoirement avoir un tuteur ?

Oui, lors d'un contrat d'apprentissage, l'alternant est placé obligatoirement sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage.

Celui-ci est chargé de le guider, de lui transmettre son savoir-faire et de l'évaluer.

Quels sont les avantages dont je bénéficie en qualité d'alternant ?

Au sein de son entreprise d'accueil, l'alternant est considéré comme un salarié à part entière, avec les mêmes droits et devoirs. Il bénéficie donc des mêmes avantages que les autres salariés de l'entreprise : remboursement partiel des frais de transport, congés payés (cinq semaines par an en général), tickets restaurant, mutuelle, offres du comité d'entreprise, treizième mois... Il a cependant deux petits « plus ». D'abord, cinq jours de congés payés supplémentaires pour la préparation de ses examens. Ensuite, l'octroi d'une « carte d'étudiant des métiers » délivrée par l'organisme qui assure sa formation. Et celle-ci donne accès à de nombreuses réductions (cinémas, musées, spectacles, transports, restaurants universitaires, etc.) !

Quel sera mon salaire en tant qu'alternant ?

La rémunération d'un apprenti est calculée selon un pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé. Il progresse selon l'âge de l'apprenti et à chaque nouvelle année d'exécution du contrat, comme le résume le tableau ci-dessous. Le petit bonus ? Le salaire d'un alternant est exonéré de l'impôt sur le revenu, même si l'étudiant est rattaché au foyer fiscal de ses parents.

Et j'ai des obligations ?

Oui, car l'alternant signe avec l'entreprise un contrat de travail. Celui-ci l'engage à respecter le règlement intérieur de l'entreprise, à y être présent aux heures prévues et à effectuer les tâches désignées par sa fiche de poste. L'apprenti est également bien sûr tenu d'assister à l'ensemble des cours prévus en centre de formation. En cas d'absence, en entreprise ou à l'école, un justificatif est obligatoire. ●

Grille de salaire de l'alternant

Année d'exécution du contrat	-18 ans	18 à - 21 ans		21 à - 26 ans		26 ans et +
		Niveau préparé				
		Bac + 2, 3 ou 4	Bac +5 et plus	Bac + 2, 3 ou 4	Bac +5 et plus	
1 ^{re} année	33 %	43 %	48 %	55 %	65 %	SMIC (à minima)
2 ^e année	43 %	53 %	58 %	65 %	75 %	
3 ^e année	58 %	68 %	70 %	80 %	80 %	

● Pourcentage du SMIC ● Pourcentage du salaire minimum conventionnel (SMC)

SE POSITIONNER,
S'INFORMER, S'ORIENTER.
concepteursdavenirs.fr





QUIZZ

Êtes-vous prêt pour l'alternance ?

Commencer une formation en alternance exige une bonne motivation et une bonne préparation. Découvrez si vous avez bien toutes les cartes en main pour vous lancer !

CE QUI VOUS ATTIRE LE PLUS DANS L'ALTERNANCE, C'EST :

- Découvrir le fonctionnement d'une entreprise
- ▲ Se former à l'aspect pratique d'un métier
- Les cours donnés par des professionnels à l'école

POUR SAVOIR QUEL MÉTIER VOUS INTÉRESSERAIT, VOUS AVEZ :

- Discuté avec quelques amis
- Vous n'avez pas encore d'idée précise
- ▲ Parcouru le site web de l'Onisep, assisté à des salons et visité le CIO

AU MOIS DE MARS, VOUS COMMENCEZ À :

- ▲ Chercher une entreprise pour l'apprentissage
- Rédiger votre CV
- Vous renseigner sur les formations

À L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE DANS L'ENTREPRISE, VOUS ARRIVEZ :

- En jeans et en t-shirt
- En costume/tailleur
- ▲ Habillé selon le « dress code » de l'entreprise

POUR VOUS, L'ALTERNANCE EST SYNONYME :

- ▲ D'autonomie
- De liberté
- De découverte

RÉSULTATS

■ Vous êtes incertain

Il semble que votre projet en alternance soit encore trop flou. Pourquoi ne pas faire un tour sur des salons étudiants, ou lors de portes ouvertes d'établissements et discuter avec les personnes autour de vous ? Trouver la bonne filière, le bon métier et la bonne école pour s'y former demande un peu d'investissement... Mais cela vaut le coup !

● Vous hésitez encore

Vous avez déjà bien avancé dans votre réflexion et connaissez en bonne partie les tenants et les aboutissants de l'alternance. Ce livret vous aidera à trouver les informations et les astuces qu'il vous manque. Vous serez ensuite paré pour alterner !

▲ Vous êtes prêt

L'alternance n'a plus de secret pour vous ! Votre projet est mûr, vous avez les bons réflexes, n'hésitez plus et lancez-vous !

Magazine financé et piloté par Atlas selon des axes de coopération définis dans la convention signée avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation avec le concours des fonds collectés au titre de la taxe d'apprentissage.